



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LA PESTE  
PORCINE  
AFRICAINNE  
TUE LES PORCS**



La peste porcine africaine (PPA) est une maladie hautement contagieuse des porcs et des sangliers. Il n'existe pas de vaccin contre cette maladie. Elle ne représente pas de danger pour la santé humaine mais peut occasionner de sévères pertes économiques agricoles.

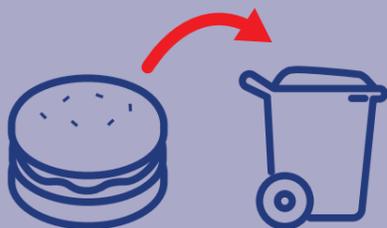
**Transporteurs  
ne propagez pas  
la maladie**



**RESPECTEZ LES PRÉCAUTIONS**

**Vous travaillez  
dans la filière porcine**

Nettoyez et désinfectez votre véhicule après le déchargement de votre cargaison.



Assurez-vous de bien jeter vos restes de repas dans des poubelles adaptées et fermées.

**Vous travaillez  
dans une autre filière**

Ne transportez pas de porcs ou de produits d'origine porcine. Sinon, déclarez-le aux autorités de transport.

Ne visitez pas d'élevage si cela n'est pas nécessaire.

[agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine](https://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine)

Messages et visuels adaptés de la campagne *La PPA tue les porcs* de l'Organisation mondiale de la santé animale. Cette campagne est cofinancée par l'Union européenne



Cofinancé par  
l'Union européenne